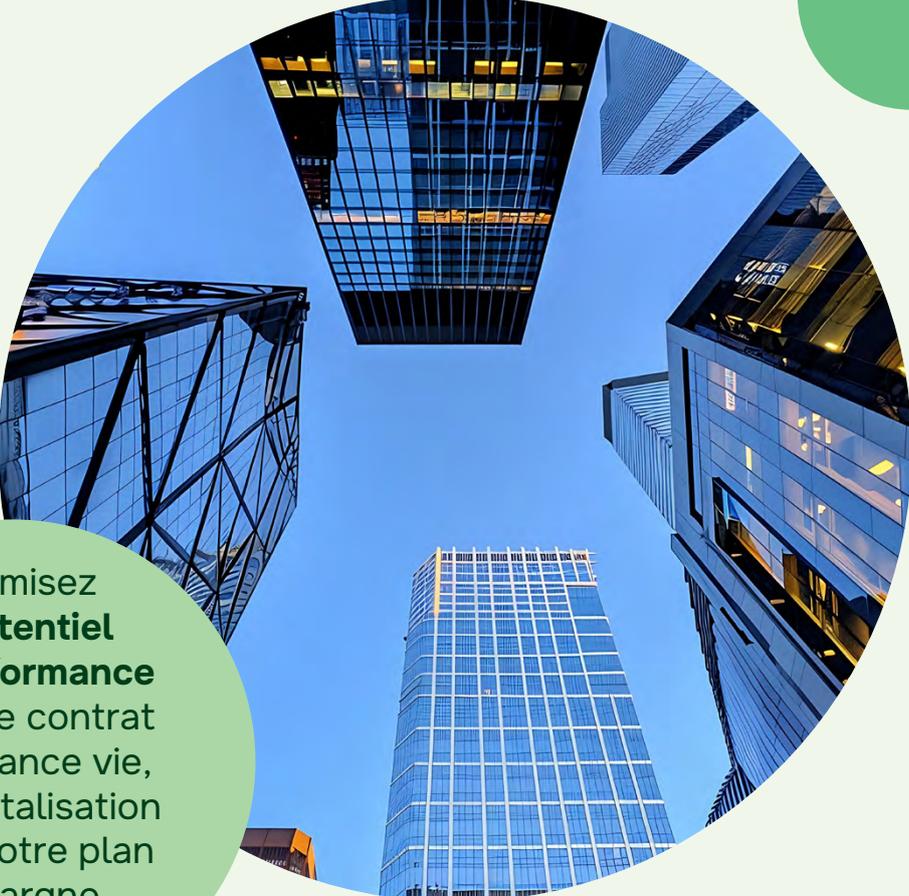


Heliante Janvier 2026



Optimisez
le **potentiel**
de performance
de votre contrat
d'assurance vie,
de capitalisation
ou de votre plan
d'épargne
retraite

Support en unités de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou d'un plan d'épargne retraite, d'une durée d'investissement de 8 ans maximum, à compter du 21 janvier 2026.

Titre de créance émis par Goldman Sachs Finance Corp International Ltd (l'« Émetteur »), véhicule d'émission au Luxembourg offrant une garantie de formule donnée par The Goldman Sachs Group, Inc (le « Garant ») et présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance.

L'investisseur supporte les risques de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et/ou du Garant.

Offre à durée limitée. Commercialisation du 1^{er} septembre 2025 au 31 décembre 2025 pouvant être clôturée sans préavis.

L'investisseur est sur le point de souscrire à un support qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Code ISIN : FR1459AB8988

Heliante Janvier 2026

Heliante Janvier 2026 est un support temporaire en unités de compte d'une durée de 8 ans maximum. Il permet de bénéficier d'un gain conditionnel de 9,00% brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée, de l'année 1 à 8, ainsi que d'un remboursement anticipé du capital initial⁽¹⁾⁽²⁾ si l'indice Euro iStoxx 50 NR Decrement 5% Price EUR (ci-après « l'Indice ») est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial aux dates d'observation annuelle⁽³⁾.

À défaut, à l'échéance finale des 8 ans⁽⁴⁾ :

- Un gain de 9,00% brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée, si l'Indice n'est pas en baisse⁽⁵⁾ par rapport à son niveau initial.
- Le capital initial est remboursé à hauteur de 100% brut⁽¹⁾⁽²⁾ si la baisse⁽⁵⁾ de l'Indice n'excède pas 25% par rapport à son niveau initial.
- Si la baisse⁽⁵⁾ de l'Indice excède 25% par rapport à son niveau initial, l'investisseur subit une perte correspondant à la baisse de l'Indice excédant 25% (exemples : 5% si l'Indice baisse de 30% ; 10% si l'Indice baisse de 35%...).

La valeur de ce support dépend notamment de l'évolution de l'indice Euro iStoxx 50 NR Decrement 5% Price EUR.

Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie⁽⁷⁾, ainsi qu'un risque de perte partielle à l'échéance finale des 8 ans⁽⁴⁾ en cas de baisse⁽⁵⁾ de l'Indice de plus de 25% par rapport à son niveau initial.

Ce support est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports, de capitalisation, Groupama Modulation, Groupama Premium, Groupama Capitalisation et du plan d'épargne retraite Groupama Nouvelle Vie.

Ce support est un instrument de diversification ne pouvant constituer l'intégralité du portefeuille d'investissement.

Les rendements indiqués dans ce document sont des taux nominaux qui ne tiennent pas compte du niveau de l'inflation. Le rendement réel du produit peut être significativement inférieur dans un contexte de forte inflation.

Avantages

- Un gain de 9,00% brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée, depuis la date d'observation initiale (le 21 janvier 2026) :

- > si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation annuelle⁽³⁾ de l'année 1 à 8 ;
- > si les conditions de versement du gain de 9,00% brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée sont déclenchées, le gain de l'année en cours ainsi que ceux des années précédentes seront versés (effet mémoire).

- Un remboursement anticipé automatique avec un remboursement du capital brut⁽¹⁾⁽²⁾ si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation annuelle⁽³⁾ de l'année 1 à 7.

- En l'absence de remboursement anticipé automatique, un remboursement du capital brut⁽¹⁾⁽²⁾ à l'échéance finale⁽⁴⁾ dès lors qu'à la date d'observation finale⁽³⁾, l'Indice n'est pas en baisse⁽⁵⁾ de plus de 25% par rapport à son niveau initial.

Inconvénients

- Les gains sont plafonnés à 9,00% brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée, même si la performance de l'Indice est supérieure.
- Le rendement de **Heliante Janvier 2026** à l'échéance finale⁽⁴⁾ est très sensible à une faible variation de la performance de l'Indice autour des seuils de 100% et 75% de son niveau initial.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement qui peut varier de 1 à 8 ans.
- L'investisseur est exposé à un éventuel défaut (qui induit un risque de non remboursement) ou à une dégradation de la qualité de crédit (qui induit un risque sur la valeur de marché du Titre de créance) et à un risque de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et/ou du Garant.
- L'Indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets éventuellement détachés par les actions qui le composent et en soustrayant un montant forfaitaire de 5% par an. Si les dividendes distribués sont inférieurs au montant forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée par rapport à un indice à dividendes non réinvestis classique.
- Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital :
 - > en cas de sortie anticipée⁽⁶⁾⁽⁷⁾ (rachat⁽⁶⁾, arbitrage ou décès) avant l'échéance finale⁽⁴⁾ ;
 - > ou, en cas de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et/ou du Garant.
- Il existe un risque de perte partielle en capital :
 - > à l'échéance finale⁽⁴⁾, si à la date d'observation finale⁽³⁾, l'Indice est en baisse⁽⁵⁾ de plus de 25% par rapport à son niveau initial.

(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports ou du plan d'épargne retraite, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et/ou du Garant. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale le 21 janvier 2026 jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 1^{er} septembre 2025 et le 31 décembre 2025 en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 0,96% annuel. (2) Hors frais de gestion du contrat. (3) Veuillez vous référer à la fiche technique récapitulant les principales caractéristiques financières pour le détail des dates (page 6). (4) La date d'échéance finale est le 13 février 2034. (5) La baisse de l'Indice est l'écart entre son niveau initial, observé à la date d'observation initiale le 21 janvier 2026, et son niveau à la date d'observation annuelle ou finale, exprimée en pourcentage de son niveau initial. (6) L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 8 ans, une pénalité de 3,50% du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance. (7) L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si les titres de créance sont revendus avant la date d'échéance ou de remboursement automatique anticipé. (8) Le Plan d'Épargne Retraite ne peut pas faire l'objet de rachats sauf dans les cas prévus par l'article L.224-4 du Code monétaire et financier.

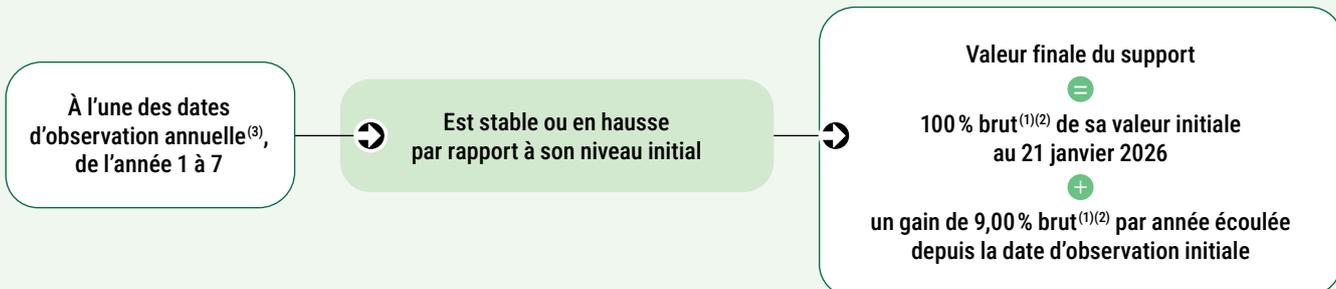
L'Assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance finale, le 13 février 2034, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Principales caractéristiques

Le niveau initial de l'indice **Euro iStoxx 50 NR Decrement 5% Price EUR** est observé à la date d'observation initiale (21 janvier 2026).

Un gain conditionnel de 9,00 % brut ⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée (effet mémoire) en cas de remboursement anticipé automatique

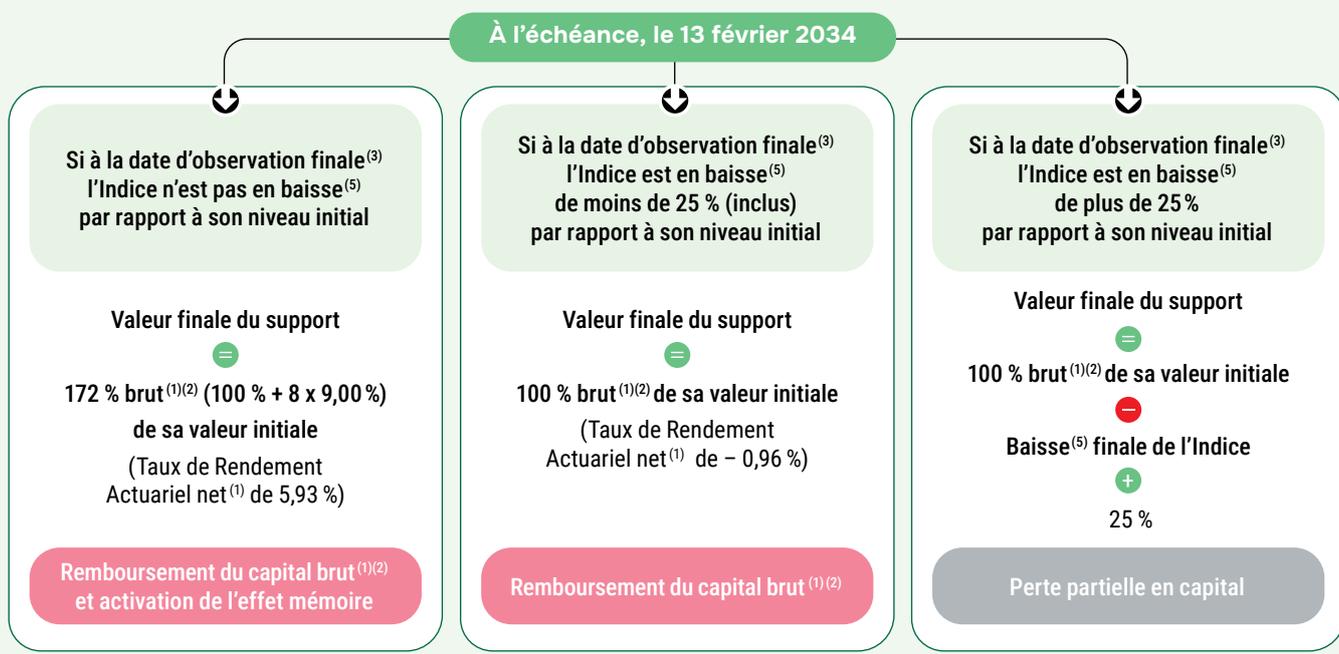
Heliante Janvier 2026 prend fin par anticipation si l'indice Euro iStoxx 50 NR Decrement 5% Price EUR :



Le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ (après déduction des frais de gestion selon votre contrat), en cas de remboursement anticipé automatique, est de : 7,45 % la 1^{re} année ; 7,34 % la 2^e année ; 7,08 % la 3^e année ; 6,83 % la 4^e année ; 6,59 % la 5^e année ; 6,35 % la 6^e année ; 6,14 % la 7^e année.

Quel potentiel de performance à l'échéance finale⁽⁴⁾ ?

En l'absence de remboursement anticipé automatique, **Heliante Janvier 2026** atteint l'échéance finale⁽⁴⁾ et l'Indice est observé une dernière fois le 16 janvier 2034 : trois situations sont alors possibles.



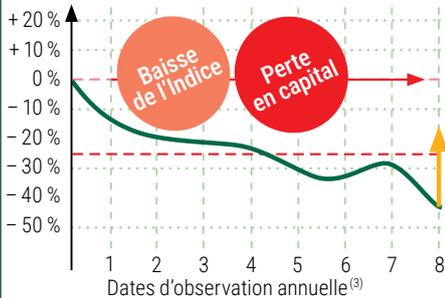
(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports ou du plan d'épargne retraite, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et/ou du Garant. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale le 21 janvier 2026 jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 1^{er} septembre 2025 et le 31 décembre 2025 en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 0,96 % annuel. (2) Hors frais de gestion du contrat. (3) Veuillez vous référer à la fiche technique récapitulant les principales caractéristiques financières pour le détail des dates (page 6). (4) La date d'échéance finale est le 13 février 2034. (5) La baisse de l'Indice est l'écart entre son niveau initial, observé à la date d'observation initiale le 21 janvier 2026, et son niveau à la date d'observation annuelle ou finale, exprimée en pourcentage de son niveau initial.

Scénarios de marché – exemples

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

Scénario défavorable : perte en capital à l'échéance finale

Performance de l'Indice



Valeur finale
82% brut⁽¹⁾⁽²⁾ de
sa valeur initiale

Performance de
l'Indice -43%

TRA net⁽¹⁾ -3,37%

À chaque date d'observation annuelle⁽³⁾, l'Indice est en baisse⁽⁵⁾ par rapport à son niveau initial. Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé et **Héliante Janvier 2026** se poursuit jusqu'à l'échéance finale⁽⁴⁾.

À la date d'observation finale⁽³⁾, l'Indice est en baisse⁽⁵⁾ de plus de 25% par rapport à son niveau initial (soit -43% dans cet exemple), clôturant en dessous du seuil de perte en capital à l'échéance finale.

La valeur finale est alors égale à 82% brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale (100% - 43% + 25%), engendrant une perte en capital de 18%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de -3,37%.

→ Seuil d'activation de remboursement anticipé automatique avec gain de l'année 1 à 7 (0%)

--- Seuil de versement des gains conditionnels à l'échéance (0%)

--- Seuil de perte en capital à l'échéance finale⁽⁴⁾ (-25%)

— Performance de l'indice Euro iStoxx 50 NR Decrement 5% Price EUR

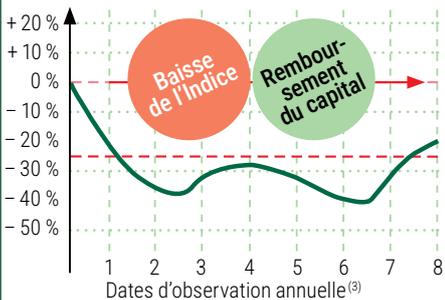
→ Rehaussement de 25%

Pour un investissement direct dans l'Indice, le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ serait de -7,63%.

Dans le cas le plus défavorable où l'Indice est en baisse⁽⁵⁾ par rapport à son niveau initial à toutes les dates d'observation annuelle⁽³⁾ et serait en baisse⁽⁵⁾ de 100% à la date d'observation finale⁽³⁾, l'investisseur récupérerait 25% de son capital investi soit une perte de 75% brut⁽¹⁾⁽²⁾ du montant initialement investi.

Scénario intermédiaire : préservation du capital brut à l'échéance finale

Performance de l'Indice



Valeur finale
100% brut⁽¹⁾⁽²⁾ de
sa valeur initiale

Performance de
l'Indice -20%

TRA net⁽¹⁾ -0,96%

À chaque date d'observation annuelle⁽³⁾, l'Indice est en baisse⁽⁵⁾ par rapport à son niveau initial. Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé et **Héliante Janvier 2026** se poursuit jusqu'à l'échéance finale⁽⁴⁾.

À la date d'observation finale⁽³⁾, l'Indice est en baisse⁽⁵⁾ de 20% par rapport à son niveau initial, clôturant au-dessus du seuil de perte en capital à l'échéance finale.

La valeur finale est alors égale à 100% brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale, ce qui correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de -0,96%.

→ Seuil d'activation de remboursement anticipé automatique avec gain de l'année 1 à 7 (0%)

--- Seuil de versement des gains conditionnels à l'échéance (0%)

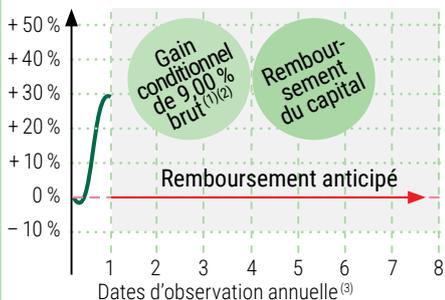
--- Seuil de perte en capital à l'échéance finale⁽⁴⁾ (-25%)

— Performance de l'indice Euro iStoxx 50 NR Decrement 5% Price EUR

Pour un investissement direct dans l'Indice, le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ serait de -3,66%.

Scénario favorable : gain en capital en cas de remboursement anticipé automatique

Performance de l'Indice



Valeur finale
109% brut⁽¹⁾⁽²⁾ de
sa valeur initiale

Performance de
l'Indice +30%

TRA net⁽¹⁾ 7,45%

À la date d'observation de l'année 1⁽³⁾, l'Indice est en hausse de 30% par rapport à son niveau initial.

Le mécanisme de remboursement anticipé est par conséquent automatiquement activé.

La valeur finale est alors égale à 109,00% brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale (100% + 1 x 9,00%), ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel net⁽¹⁾ de 7,45%.

→ Seuil d'activation de remboursement anticipé automatique avec gain de l'année 1 à 7 (0%)

--- Seuil de versement des gains conditionnels à l'échéance (0%)

— Performance de l'indice Euro iStoxx 50 NR Decrement 5% Price EUR

□ Fin de vie du support

Pour un investissement direct dans l'Indice, le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ serait supérieur à **Héliante Janvier 2026 (en raison du plafonnement des gains) et serait égal à 26,93%.**

(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports ou du plan d'épargne retraite, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et/ou du Garant. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale le 21 janvier 2026 jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 1^{er} septembre 2025 et le 31 décembre 2025 en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 0,96% annuel. (2) Hors frais de gestion du contrat. (3) Veuillez vous référer à la fiche technique récapitulant les principales caractéristiques financières pour le détail des dates (page 6). (4) La date d'échéance finale est le 13 février 2034. (5) La baisse de l'Indice est l'écart entre son niveau initial, observé à la date d'observation initiale le 21 janvier 2026, et son niveau à la date d'observation annuelle ou finale, exprimée en pourcentage de son niveau initial.

Zoom sur l'indice Euro iStoxx 50 NR Decrement 5% Price EUR

Description de l'indice Euro iStoxx 50 NR Decrement 5% Price EUR

L'Indice Euro iStoxx 50 NR Decrement 5% Price EUR est un indice calculé et publié par STOXX, lancé le 26 septembre 2018.

L'Indice est un indice composé de 50 valeurs européennes de EURO STOXX® 50.

L'Indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5% par an. De ce fait, si les dividendes distribués par les actions composantes sont inférieurs au niveau du prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.

Pour de plus amples informations sur l'Indice, veuillez consulter le site <https://stoxx.com/index/isxt50d5/> ou les différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : ISXT50D5).

Les niveaux historiques de l'Indice sont fondés sur des valeurs simulées du 4 juillet 2017 au 25 septembre 2018, puis sur des valeurs réelles du 26 septembre 2018 (date de création de l'Indice) au 4 juillet 2025.

La valeur de l'investissement peut varier. Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes écoulées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Évolution historique et simulée de l'indice Euro iStoxx 50 NR Decrement 5% Price EUR



Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

— Euro iStoxx 50 NR Decrement 5% Price EUR

Source : Bloomberg, au 04/07/2025.



Découvrez dans cette vidéo les spécificités de l'Indice Euro iStoxx 50 NR Decrement 5% Price EUR, sous-jacent de **Heliante Janvier 2026**

Fiche technique

- **Instrument financier** : Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance, émis sous le Prospectus de Base (tel que défini dans la section « Avertissement final » de la présente brochure).
- **Émetteur** : Goldman Sachs Finance Corp International Ltd (bien que bénéficiant de la garantie inconditionnelle et irrévocable de The Goldman Sachs Group, Inc, les instruments financiers de l'Émetteur présentent un risque de perte en capital).
- **Garant de la formule** : The Goldman Sachs Group, Inc (S&P : BBB+ / Moody's : A2 / Fitch Ratings : A⁽¹⁾). Notations en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.
- **Code ISIN** : FR1459AB8988
- **Sous-jacent** : Indice Euro iStoxx 50 NR Decrement 5% Price EUR (Code Bloomberg : ISXT50D5).
- **Devise** : EUR
- **Cotation** : Marché du Luxembourg.
- **Valorisation** : Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse Prévu suivant. Un Jour de Bourse est défini comme un jour où le niveau de clôture de l'Indice est publié.
- **Double valorisation** : Une double valorisation est établie par Refinitiv sur fréquence bimensuelle. Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité de Goldman Sachs.
- **Marché secondaire** : Goldman Sachs pourra fournir un prix indicatif des Titres de créance aux porteurs qui le demanderaient. La différence entre le prix d'achat et le prix de vente ne pourra pas excéder 1,00 %.
- **Commissions de distribution** : Des commissions relatives à cette transaction ont été réglées par l'Émetteur à l'Assureur. Le montant maximum des commissions de distribution est équivalent à 1,00 % par an du montant de l'émission, sur la base de la durée maximale du support. Ces commissions sont incluses dans le prix de souscription. De plus amples informations sont disponibles auprès du distributeur sur demande.
- **Montant maximum de l'émission** : 80 millions d'euros
- **Valeur nominale** : 1 000 euros.
- **Garantie du capital** : Pas de garantie du capital, ni en cours de vie, ni à l'échéance finale.
- **Période de commercialisation** : Du 1^{er} septembre 2025 au 31 décembre 2025, la période de commercialisation peut être clôturée sans préavis.
- **Prix de souscription**⁽²⁾ : Il progressera de façon constante, de 99,55 % le 1^{er} septembre 2025 à 100,00 % le 21 janvier 2026.
- **Date d'émission du support** : 1^{er} septembre 2025.
- **Date d'observation initiale de l'Indice** : 21 janvier 2026.
- **Dates d'observation annuelle de l'Indice** : 14 janvier 2027 ; 14 janvier 2028 ; 15 janvier 2029 ; 14 janvier 2030 ; 14 janvier 2031 ; 14 janvier 2032 ; 13 janvier 2033.
- **Dates de remboursement anticipé automatique** : 11 février 2027 ; 11 février 2028 ; 12 février 2029 ; 11 février 2030 ; 11 février 2031 ; 11 février 2032 ; 10 février 2033.
- **Date d'observation finale de l'Indice** : 16 janvier 2034.
- **Date d'échéance finale** : 13 février 2034.
- **Valeur finale⁽³⁾ du support en unités de compte à l'une des dates de remboursement anticipé automatique** : Si à l'une des dates d'observation annuelle de l'Indice, l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial, le support prend fin à la date de remboursement anticipé automatique correspondante. Sa valeur finale est alors égale à 100 % brut⁽³⁾ de sa valeur initiale augmentée d'un gain de 9,00 % brut⁽³⁾ par année écoulée depuis la date d'observation initiale.
- **Valeur finale⁽³⁾ du support en unités de compte à la date d'échéance finale**.
Dans le cas où le support dure jusqu'à la date d'échéance finale, sa valeur est alors égale à :
 - 172 % brut⁽³⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'Indice n'est pas en baisse⁽⁴⁾ par rapport à son niveau initial ;
 - ou 100 % brut⁽³⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'Indice n'est pas en baisse⁽⁴⁾ de plus de 25 % (inclus) par rapport à son niveau initial ;
 - ou sa valeur initiale diminuée de la baisse⁽⁴⁾ finale de l'Indice plus 25 % si, à la date d'observation finale, l'Indice est en baisse⁽⁴⁾ de plus de 25 % par rapport à son niveau initial, ce qui correspond à une perte partielle en capital.

(1) Notations de crédit du Garant en vigueur au 4 juillet 2025 : Standard & Poor's BBB+, Moody's A2, Fitch Ratings A. Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et/ou du Garant. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au support. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment. (2) Prix de souscription : 99,55 % (du 1^{er} septembre 2025 au 5 septembre 2025), 99,57 % (du 8 septembre 2025 au 12 septembre 2025), 99,60 % (du 15 septembre 2025 au 19 septembre 2025), 99,62 % (du 22 septembre 2025 au 26 septembre 2025), 99,64 % (du 29 septembre 2025 au 3 octobre 2025), 99,66 % (du 6 octobre 2025 au 10 octobre 2025), 99,69 % (du 13 octobre 2025 au 17 octobre 2025), 99,71 % (du 20 octobre 2025 au 24 octobre 2025), 99,73 % (du 27 octobre 2025 au 31 octobre 2025), 99,76 % (du 3 novembre 2025 au 7 novembre 2025), 99,78 % (du 10 novembre 2025 au 14 novembre 2025), 99,80 % (du 17 novembre 2025 au 21 novembre 2025), 99,82 % (du 24 novembre 2025 au 28 novembre 2025), 99,85 % (du 1^{er} décembre 2025 au 5 décembre 2025), 99,87 % (du 8 décembre 2025 au 12 décembre 2025), 99,89 % (du 15 décembre 2025 au 19 décembre 2025), 99,92 % (du 22 décembre 2025 au 26 décembre 2025), 99,95 % (du 29 décembre 2025 au 2 janvier 2026), 99,96 % (du 5 janvier 2026 au 9 janvier 2026), 99,98 % (du 12 janvier 2026 au 16 janvier 2026), 100 % (du 19 janvier 2026 au 21 janvier 2026). (3) Performance brute depuis la date d'observation initiale du 21 janvier 2026, ne tenant pas compte des frais sur versement, des frais de gestion du contrat, du coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie ou du plan d'épargne retraite, de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables et conditionnée par l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et/ou du Garant. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie et pourra donc entraîner un risque de perte en capital. (4) La baisse de l'Indice est l'écart entre son niveau initial, observé à la date d'observation initiale le 21 janvier 2026, et son niveau à la date d'observation annuelle ou finale, exprimée en pourcentage de son niveau initial.

Avertissement final

Facteurs de risques

Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Le présent document est un document non contractuel et non réglementaire à caractère publicitaire, il est destiné à être distribué dans le cadre d'un placement privé exclusivement et de ce fait n'a pas été soumis à l'Autorité des Marchés Financiers.

Ces titres de créances ne peuvent être distribués aux investisseurs potentiels qu'en fonction des règles applicables aux offres pour lesquelles l'obligation de publier un prospectus ne s'applique pas en application de l'article 1(4) du Règlement (UE)2017/1129 et de l'article L.411-2-1° du Code monétaire et financier. La souscription, l'offre ou la vente, directe ou indirecte, en France de ces titres ne pourra être réalisée que dans les conditions prévues par le Règlement (UE)2017/1129 et l'article L.411-2-1° du Code monétaire et financier.

Une information complète sur le support, notamment ses facteurs de risques, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base et les Conditions Définitives. Ces risques sont notamment :

■ **Risque de volatilité, risque de liquidité** - Une forte volatilité des cours (amplitude des variations des cours) ou une faible liquidité pourraient avoir un impact négatif sur le prix de cession des Titres de créance. En cas de cession des Titres de créance avant l'échéance, le prix de cession pourrait être inférieur à ce qu'un investisseur pourrait attendre compte tenu de la valorisation desdits Titres de créance. En l'absence de liquidité, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de les céder.

■ **Risques liés à l'éventuelle ouverture d'une procédure de résolution ou de faillite** - En cas d'ouverture d'une procédure de résolution au Niveau de l'Émetteur et/ou du Garant ou en cas de faillite de l'Émetteur et/ou du Garant, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement initial et/ou ne pas recevoir la rémunération initialement prévue.

■ **Disponibilité de la documentation du support** - Le support décrit dans le présent document fait l'objet de « Conditions Définitives » se rattachant au Prospectus de Base (en date du 19 décembre 2024), conforme au Règlement UE 2017/1129 et visé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg (« CSSF »). Ce Prospectus de Base a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CSSF et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. L'approbation du Prospectus de Base ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Le Prospectus de Base, les suppléments à ce Prospectus, les Conditions Définitives (ensemble, le Prospectus) et le résumé (en langue française) sont disponibles sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu). Ces documents sont également disponibles auprès de Goldman Sachs International via le lien suivant pour le Prospectus de Base (<https://www.luxse.com/pdf-viewer/104525408>) et les Conditions Définitives (https://www.goldmansachs-bourse.fr/media/fr/dokumente/Final_Terms_FR1459AB8988.pdf). La dernière version du Document d'Informations Clés relatif à ce support peut être consultée et téléchargée à l'adresse : www.gsipriis.eu?isin=FR1459AB8988&lang=FR&cnt=FR.

■ **Commercialisation dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou dans le cadre du plan d'épargne retraite** - L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'Instrument Financier) est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

■ **Agrément** - The Goldman Sachs Group, Inc est une société holding bancaire et une société holding financière au titre de la loi des États Unis de 1956 sur les holdings bancaires (U.S. Bank Holding Company Act of 1956) et régulée par le Federal Reserve Board (Conseil de la Réserve Fédérale). Goldman Sachs International est une société autorisée par la Prudential Regulation Authority et régulée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority.

■ **Événements exceptionnels affectant les sous-jacents : ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée** - Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements

extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte en capital sur le support.

■ **Risque lié à la directive européenne sur le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (la Directive)** - Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'autorité de résolution compétente peut réduire ou convertir en fonds propres tout ou partie du principal des titres de créance, ce qui pourrait résulter en la perte partielle ou totale du montant investi. De plus, l'exercice de tout pouvoir dans le cadre de la Directive, ou toute suggestion d'un tel exercice, peut affecter significativement et défavorablement les droits des titulaires de titres de créance, le prix ou la valeur de leur investissement (dans chaque cas, quel que soit le niveau de protection du capital prévu par le support) et/ou la capacité de l'Émetteur à satisfaire à ses obligations en vertu des titres de créance. Toute somme ou montant payable par l'Émetteur pourra être réduit ou modifié, à tout moment, en application de l'exercice d'un renflouement interne (« bail-in ») par toute autorité compétente.

■ **Restrictions générales de vente** - Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans ce support.

■ **Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes - L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, The Goldman Sachs Group, Inc. n'assume aucune responsabilité à cet égard.**

■ **Données de marchés** - Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les données pourraient être corrigées a posteriori si elles se révélaient erronées.

■ **Rachat par Goldman Sachs International ou dénouement anticipé du support** - Goldman Sachs International prévoit dans des conditions normales de marché, de fournir un prix d'achat et de vente pour ce support sur un intervalle de temps régulier. Seul Goldman Sachs International est le fournisseur de liquidité de ce support. Cependant, Goldman Sachs International ne s'engage pas à fournir de la liquidité par la communication de prix d'achat et de vente de ce support, et n'est soumis à aucune obligation légale de fournir de tels prix. L'investisseur potentiel ne doit pas s'appuyer sur sa capacité à vendre ce support à une date particulière ou à un prix particulier. Dans certaines situations de marché, pendant lesquelles Goldman Sachs Finance Corp International Ltd. n'est pas capable de conclure des opérations de couverture, la fourchette achat-vente de 1 % peut être temporairement augmentée, afin de limiter les risques économiques de Goldman Sachs Finance Corp International Ltd.

■ **Conflits d'intérêts** - The Goldman Sachs Group, Inc. ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent soit avoir un intérêt, soit détenir ou acquérir des informations sur tout instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourraient engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de teneur de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instruments financiers, indice ou marché mentionné dans ce document.

■ **Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique** - Les titres de créance décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente n'ont pas fait ni ne feront l'objet d'un enregistrement en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 « U.S Securities Act of 1933 », telle que modifiée (« la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières ») et ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une « U.S Person » (tel que défini dans la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières) et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis d'Amérique, sur le fondement de la Réglementation S « Reg S » de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières.

■ **Avertissement relatif à l'indice** - STOXX ne donne aucune garantie ou représentation, expresse ou implicite, quant aux résultats à obtenir de l'utilisation de Euro iStoxx 50 NR Decrement 5% Price EUR (« l'Indice ») et/ou du niveau auquel l'Indice se situe à un moment donné, un jour donné ou autre. STOXX ne sera pas responsable (que ce soit par négligence ou autrement) et ne sera pas tenu d'informer d'une quelconque erreur dans le présent document. L'Indice est une marque commerciale de STOXX et est utilisé par Goldman Sachs sous licence. Tous les droits de propriété intellectuelle dans l'Indice sont dévolus à STOXX.

Gérez votre contrat depuis votre espace client sur **groupama.fr**

Consultez en temps réel

- la valeur et le détail de votre contrat
- la clause bénéficiaire
- la répartition de votre épargne
- l'historique des opérations

Effectuez des opérations

- des versements libres ou programmés
- des arbitrages
- des retraits partiels

Suivez l'actualité des marchés pour

- vous informer sur les supports
- simuler leur performance sur une période
- comparer la performance de plusieurs supports
- créer des alertes e-mail sur des supports

Retrouvez votre identifiant Internet dans votre relevé de situation et suivez les instructions pour vous connecter.

Coordonnées de votre Conseiller

Groupama Assurances Mutuelles pour le compte des **Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles**.
Caisse Nationale de Réassurance Mutuelle Agricole Groupama
RCS Paris 343 115 135 - Siège social : 8-10 rue d'Astorg - 75008 Paris - groupama.fr

Les contrats d'assurance vie et de capitalisation sont assurés par **Groupama Gan Vie**.

Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros
RCS Paris 340 427 616 – APE: 6511Z
Siège social: 8-10, rue d'Astorg – 75008 Paris
Entreprises régies par le Code des assurances.

Groupama participe à la protection de l'environnement en sélectionnant un imprimeur référencé « Imprim'Vert » ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement.

Document et visuels non contractuels. Création : 04/07/2025 – Photo : © Adobe Stock.
ÉDITION JANVIER 2026 • RÉF. 1126GMA-012026

